



SÉMINARISTES POUR LA VIE INTERNATIONALE

Vol. XXIII, No. 2 Automne 2016

Chers séminaristes et prêtres,


L'Église enseigne que les êtres humains peuvent et doivent distinguer entre le bien et le mal et guider leurs actions par cette boussole morale intérieure. La doctrine catholique sur la conscience fut une révolution. Le monde antique croyait qu'un souverain était pratiquement au-dessus de la moralité et que les esclaves n'avaient aucune volonté propre. L'Église a proclamé courageusement que nous devons tous, sans exception, obéir à la loi morale qui est perceptible aux païens comme aux chrétiens. Des multitudes de martyrs ont suivi la loi supérieure de leur conscience plutôt que d'obéir à des lois injustes. Interpellé par ce témoignage, l'Empire romain, puis progressivement les différents peuples, se sont convertis à cette vision.

La modernité et la glorification du « sexe, de la drogue et du rock n roll » des années 1960s ont convulsé l'Occident dans un tsunami de relativisme. La compréhension de ce qu'est la conscience fut victime de cette idéologie. Des fausses notions ont imprégné le monde. Pourtant c'est évident que ce qui est plaisant ou légal n'est pas forcément moralement bon... L'idée qu'une recherche égoïste du plaisir mènerait au bonheur a fait des ravages dans des familles du monde entier.

Aujourd'hui, le postmodernisme avec sa morale libertine ne tolère plus une « pensée libre » quand les personnes rejettent les dogmes de l'individualisme. Les médecins qui objectent consciencieusement à l'avortement, ou à la stérilisation, etc. sont parfois renvoyés de leur profession. Paradoxalement, les nouveaux idéologues soutiennent l'objection de conscience et même la désobéissance civile si elle est dirigée vers quelque chose qu'ils opposent comme l'expérimentation animale, par exemple.

De nouveau, l'Église doit renouveler notre civilisation en proclamant la splendeur de la vérité et la vraie nature de la conscience. Seule une conscience pervertie pourrait voir l'avortement comme un bien et la défense de la vie comme un mal, mais c'est souvent le cas en France et ailleurs. Avoir un sens du péché et une conscience qui fonctionne sont nécessaires pour que nous, pécheurs, réalisons notre besoin profond d'un sauveur miséricordieux. En défendant la conscience et en formant les fidèles sur l'objectivité du bien et du mal, nous sommes sur le chemin vers la rédemption du monde.

Votre serviteur dans le Seigneur de la Vie !


Joseph Meaney PhD

Directeur des séminaristes et des prêtres pour la vie de HLI



Dr. Joseph Meaney

LA CONSCIENCE ET SA FORMATION

Le jugement de la conscience est à la fois une chose merveilleuse à voir et une affaire incroyablement sérieuse. Notre Seigneur a inspiré des millions de martyrs dont les consciences étaient formées dans la foi catholique pour dire à leurs persécuteurs : Vous pouvez me tuer, mais vous ne pouvez pas me forcer à violer mes convictions.

La conscience, ou la conscience morale, est un terme philosophique et théologique qui vient du latin *conscientia*, « avec connaissance ». Le latin à son tour provenait de sources grecques. Ces formes antérieures du mot ont le double sens de connaissance et de la conscience qui est encore présente dans les langues latines.

Malheureusement, la réalité sublime de la conscience est fréquemment caricaturée et même utilisée comme une justification pour toutes sortes de croyances personnelles aujourd'hui. Dire que ma conscience me défend de faire quelque chose peut être un moyen habile de mettre fin à toute discussion ou jugement moral. Dans le monde réel, cependant, cette stratégie échoue. Essayez de dire à un juge ou un agent de police « ma conscience m'a permis

de prendre la voiture de cette personne. » Vous verrez comment la loi traite ce genre de blagues.

La vraie conscience est rationnelle et objective et ses conclusions peuvent être justifiées. Pour que la conscience soit notre guide, il faut savoir exactement ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas.

La conscience morale est un jugement de la raison par lequel la personne humaine reconnaît la qualité morale d'un acte concret qu'elle va poser, est en train d'exécuter ou a accompli. En tout ce qu'il dit et fait, l'homme est tenu de suivre fidèlement ce qu'il sait être juste et droit. C'est par le jugement de sa conscience que l'homme perçoit et reconnaît les prescriptions de la loi divine : (Catéchisme de l'Église Catholique, paragraphe 1778)

L'Église accorde une très grande valeur à la conscience, car elle insiste sur le fait que l'on a l'obligation morale de suivre les jugements de nos consciences.

Elle nous avertit explicitement, cependant, que la conscience n'est pas infaillible. En fait, les erreurs sont si fréquentes que, tout au long de son existence, l'Église a insisté avec force que la formation de la conscience, notre éducation morale, est d'une importance primordiale.

La conscience doit être informée et le jugement moral éclairé. Une conscience bien formée est droite et véridique. Elle formule ses jugements suivant la raison, conformément au bien véritable voulu par la sagesse du Créateur. L'éducation de la conscience est indispensable à des êtres humains soumis à des influences négatives et tentés par le péché de préférer leur jugement propre et de récuser les enseignements autorisés. L'éducation de la conscience est une tâche de toute la vie. Dès les premières années, elle éveille l'enfant à la connaissance et à la pratique de la loi intérieure reconnue par la conscience morale. Une éducation prudente enseigne la vertu ; elle préserve ou guérit de la peur, de l'égoïsme et de l'orgueil, des ressentiments de la culpabilité et des mouvements de complaisance, nés de la faiblesse



Il nous faut encore examiner notre conscience au regard de la Croix du Seigneur.



Nous sommes assistés des dons de l'Esprit Saint.

et des fautes humaines. L'éducation de la conscience garantit la liberté et engendre la paix du cœur. Dans la formation de la conscience la Parole de Dieu est la lumière sur notre route ; il nous faut l'assimiler dans la foi et la prière, et la mettre en pratique. Il nous faut encore examiner notre conscience au regard de la Croix du Seigneur. Nous sommes assistés des dons de l'Esprit Saint, aidés par le témoignage ou les conseils d'autrui et guidés par l'enseignement autorisé de l'Église (cf. DH 14). (Catéchisme de l'Église Catholique, paragraphes 1783-1785)

Quand des païens, qui n'ont pas la loi, accomplissent naturellement ce que la Loi commande, n'ayant pas la loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes ; ils montrent que ce que la Loi ordonne est écrit dans leurs cœurs, leur conscience rendant en même temps témoignage par des pensées qui, de part et d'autre, les accusent ou les défendent. C'est ce qui paraîtra au jour où, selon mon Evangile, Dieu jugera par Jésus-Christ les actions secrètes des hommes. (Versets 14-16)

C'est salutaire d'avoir une profonde appréciation pour la fragilité de la conscience. C'est un sommet d'arrogance d'affirmer savoir ce qui est bien et mal dans tous les cas. Nos intérêts personnels et le péché peuvent facilement obscurcir nos consciences. Ainsi, chacun doit chercher humblement et respectueusement des conseils du Magistère de l'Église et des autorités que nous croyons saint et sages.

L'obligation de suivre sa conscience est strictement liée à l'exigence morale de bien former sa conscience. Des excuses faibles comme « tout le monde est en train de le faire, » ne peuvent jamais devenir les devises des personnes bien formées et spirituellement saines. Il est également vrai qu'il y a effectivement de nombreuses zones grises, des situations où il est véritablement incertain où se trouve le bien et le mal. C'est pourquoi l'Église a consacré tant d'efforts en théologie morale et en bioéthique au cours des siècles pour aider ceux qui sont confrontés à de véritables dilemmes moraux.

Notre salut est intimement lié à la conscience

Ce qui est en jeu est notre destinée éternelle. Si notre conscience désorientée nous amène à accepter quelque chose comme droit et bon simplement parce qu'il est populaire ou « politiquement correct, » nous pouvons tomber dans de graves erreurs pour lesquelles il n'y a pas de bonne excuse devant Dieu. Ce principe est clairement illustré dans le deuxième chapitre de la Lettre de saint Paul aux Romains :

La conscience ne consiste pas à connaître le mal moral seulement dans l'abstrait, mais à le reconnaître concrètement dans une situation donnée. Le résultat d'une bonne décision morale peut être positif, conduisant à la « bonne conscience », ou négative, conduisant à une « conscience coupable ». Ça fonctionne comme une voix intérieure, parlant avec clarté et autorité. *Gaudium et Spes*, la Constitution

pastorale de l'Église dans le monde moderne, le dit poétiquement. « La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » (paragraphe 16).

On peut essayer de mettre sa conscience de côté, et rationaliser ce que l'on est sur le point de faire, s'excuser de toute responsabilité (on m'a ordonné de le faire, etc.), mais la conscience demeure une boussole morale personnelle. Comme beaucoup d'entre nous savent trop bien, on peut même se rendre sourd à sa conscience. Néanmoins, dans certains moments de crise, nous pouvons avoir un réveil et entendre de nouveau la voix de la conscience.

L'un des aspects les plus précieux de la conscience est qu'elle peut nous harceler jusqu'à ce qu'on se repente de nos péchés et nous revenons à la Vérité. Les gens peuvent plaisanter sarcastiquement sur la « culpabilité catholique », mais ce sentiment de péché est incroyablement bénéfique pour nous ramener aux bras miséricordieux de Dieu par le sacrement de la réconciliation et la modification de la vie. C'est similaire à quand la douleur nous avertit d'un problème physique et nous pousse à obtenir l'aide médicale dont nous avons besoin.

Saint Thomas d'Aquin, dans la *Summa Theologica* (vol. I, Q. 79, A. 13), se réfère au jugement de la conscience comme un acte. « Car la conscience, selon la nature même du mot, implique le rapport de la connaissance à quelque chose : car la conscience peut être résolue en *cum alio scientia*, c'est-à-dire la connaissance appliquée à un cas individuel. » Cette faculté est très liée à la raison, mais elle est en relation pas seulement avec mon intelligence, mais aussi avec mon cœur et ma volonté. Ça m'appelle d'en haut, à le meilleur de moi-même, tout en respectant pleinement ma liberté. La tentation, en revanche, fait appel à mes instincts basses et mes faiblesses, pour m'inciter à faire le mal. La conscience m'aide à agir librement tandis que la tentation me rend esclave de mes désirs, idoles ou de la mode.

Nous reconnaissons tous l'horreur des personnes sans conscience et les actes terribles qu'elles commettent. Le comportement sociopathique ou psychopathique est particulièrement atroce parce qu'une volonté cruelle qui calcule froidement a remplacé la conscience. Les personnes avec des

consciences déformées ou mal formées peuvent être presque aussi hideuses.

De ces coins les plus sombres de l'humanité, cependant, nous pouvons gagner une plus grande appréciation pour le sacré et la beauté d'une conscience droite. Nous devrions nous efforcer d'atteindre ce genre de conscience et de rejeter avec mépris les nombreuses contrefaçons de la conscience proposées dans notre monde d'aujourd'hui.

La conscience n'est pas quelque chose qui nous permet de justifier ce que nous voulons faire, et ce n'est pas un simple « sentiment » sur ce que nous devrions faire ou pas. Au contraire, la conscience est la voix de Dieu qui résonne dans le cœur humain, nous révélant la vérité et nous appelant à faire ce qui est bon tout en évitant ce qui est mal. (Conférence Episcopale des Etats Unis, Formant les consciences pour une citoyenneté fidèle, paragraphe 17)

J'espère que cette introduction sur le sujet important de la conscience inspirera les lecteurs à former, éduquer et protéger leur propre conscience et celle du peuple que le Seigneur leur a chargé de servir.

Certaines parties de ce texte sont adaptés de la thèse de doctorat de Joseph Meaney : *La Conscience et les soins de santé : une analyse bioéthique*.

Des ressources utilisées dans cet article que nous recommandons pour une étude plus approfondi :

Le Catéchisme de l'Église Catholique, particulièrement les paragraphes 1776-1802 <http://www.vatican.va/archive/FRA0013/INDEX.HTM>

Gaudium et Spes, Constitution Pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, particulièrement les paragraphes 16, 19, 26, 50, 87 http://www.vatican.va/archive/hist_councils/ii_vatican_council/documents/vat-ii_cons_19651207_gaudium-et-spes_fr.html

Conférence Episcopale des Etats Unis, *Formant les consciences pour une citoyenneté fidèle*, particulièrement les paragraphes 17-34 <http://www.usccb.org/issues-and-action/faithful-citizenship/forming-consciences-for-faithful-citizenship-title.cfm>